

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE



Décision n° 00876/MFB/DGTCP du 31 JUIL 2025
portant désignation des membres du Comité de Gestion des Crèches et Garderies
de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 2023-813 du 16 octobre 2023 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2023-814 du 17 octobre 2023 portant nomination des membres du Gouvernement, tel que modifié par le décret n° 2023-1023 du 27 décembre 2023 ;
- Vu le décret n° 2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2023-960 du 06 décembre 2023 portant organisation du Ministère des Finances et du Budget, tel que modifié par le décret n° 2025-89 du 12 février 2025 ;
- Vu le décret n° 2024-65 du 14 février 2024 portant nomination du Directeur Général du Trésor et de la comptabilité Publique ;
- Vu la décision n° 759/MFB/DGTCP/DSDI du 08 août 2024 portant missions spécifiques dévolues aux mutuelles du Trésor Public ;
- Vu la décision n° 0526/MFB/DGTCP/DSDI du 10 juillet 2025 portant création, attributions et fonctionnement du Comité de Gestion des Crèches et Garderies de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique ;

Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont désignées dans les fonctions ci-après, au sein du Comité de Gestion des Crèches et Garderies de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, les personnes dont les noms, prénoms et qualités suivent :

Présidente

Madame PAYNE née AMESSAN JUDITHE, Secrétaire de Direction à la Paierie Générale des Sports, des Loisirs et de la Culture, représentant l'Amicale des Secrétaires, Standardistes, Attachés et Assimilés du Trésor (ASSAT) ;

Vice-Présidente

Madame BEDA ANGE PATRICIA épouse DIBI, Chef de Service à la Direction des Ressources Humaines.

Secrétaire Technique

Madame OUATTARA BONGO épouse SYLLA, Sage-femme, Puéricultrice au Centre Médical Paul Antoine BOHOUN-BOUABRE.

Membres

- Madame KHISSY BEYNILOUAH AMELIE épouse KADJANE, Médecin-Conseil au Centre Médical Paul Antoine BOHOUN-BOUABRE, représentant l'Assistance Mutuelle des Agents du Trésor (AMAT-CI) ;
- Madame ACHIE APPIE JUDITHE épouse SEKA, Caissière auxiliaire à la Trésorerie Principale de la Fonction Publique, représentant le Bureau National des Mutuelles des Services du Trésor (MUDES-TRESOR) ;
- Monsieur DADIE EMMANUEL VIRGILE, Chef de Service à la Direction des Moyens Généraux ;
- Madame LOKOSSOUÉ MARIE-DENISE, Secrétaire de Direction à la Direction de la Communication et des Relations Publiques ;
- Madame AKANVOU CHRISTINE, représentant l'Association des retraités du Trésor Public (ARTP-CI) ;
- Madame COULIBALY BEATRICE, l'ARTP-CI.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Ampliations :

- | | |
|-----------------------|---|
| - Tous les services : | 1 |
| - Intéressés : | 9 |
| - DDA : | 1 |

Fait à Abidjan, le 31 JUIL 2025



AHOSSI Arthur Augustin Pascal
Directeur Général
du Trésor et de la Comptabilité Publique

